

Pêche

## La mortalité menace le petit paradis du Doubs franco-Suisse



Les eaux du Doubs franco-suisse inquiètent au plus haut point les élus et les pêcheurs. Les espèces sont menacées, l'écosystème aussi et, par ricochet, le tourisme dans le secteur de Goumois. Sans oublier les risques sanitaires sur tout le bassin de vie de la rivière.

Dans la partie franco-suisse de la rivière, en amont et en aval de Goumois, les poissons meurent par dizaine. Comme dans la Loue, où le problème n'est pas solutionné, toutes les espèces sont touchées. Cette mortalité piscicole connaît même une aggravation en ce moment qui, selon le sénateur Martial Bourquin, peut mettre en péril la faune aquatique, fragiliser tout un écosystème voire l'économie de cette région. Pêcheur à la mouche, il connaît tous les bons coins de cette Mecque de la pêche qu'est Goumois et parle forcément en connaissance de cause : « Les touristes viennent de toute l'Europe attirés par un parcours de pêche à la mouche exceptionnel. Pour le tourisme franc-comtois, c'est une région très importante. Ici de nombreux magasins vivent de la pêche, des gîtes ruraux ont vu le jour... Et si rien n'est fait, la vie risque de disparaître dans les eaux de la rivière sans oublier les risques sanitaires sur tout le bassin de vie du Doubs ».

Le sénateur tire donc la sonnette d'alarme, tout comme les maires du secteur et les pêcheurs : « Depuis août 2010, la qualité des eaux baisse et la mortalité des poissons s'aggrave ».

Les barrages aggravent la situation

Président de l'association de pêche franco-suisse, Christophe Triboulet agite depuis longtemps le drapeau de la menace. Ici, dans ce qui fut leur paradis, les poissons sont en train de vivre un enfer. Couverts de mycoses, défigurés, épuisés, ils meurent : « Sur trois kilomètres nous en avons dénombré 32 lors d'une dernière observation. Élus et associations ont tiré la sonnette d'alarme, des prélèvements ont été effectués et un premier rapport fait état de 20 % de poissons malades. Mais nos constats sont beaucoup plus alarmants ». Cela peut compromettre « la survie des espèces », avance même Martial Bourquin. En cause : les nitrates, sans doute, et un phénomène aggravant, les différences de débit des barrages qui passent de 2 m<sup>3</sup>/s à 44 m<sup>3</sup>/s lorsque les turbines sont activées, provoquant des montées d'eau et perturbant les espèces aquatiques.

Le préfet Nacer Meddah avait demandé un diagnostic complet des eaux, une commission a été mise en place, mais « elle n'associe pas les élus locaux pourtant acteurs essentiels ». Un autre préfet est arrivé et les choses ont pris du retard. Du coup, l'inquiétude monte. Martial Bourquin prône de l'énergie et une méthode pour que les choses bougent. Et des décisions

rapides à prendre concernant la consommation ou non du poisson, le maintien des activités de pêche au risque de compromettre les souches patrimoniales, les consignes et mesures pour les barrages hydroélectriques. Un dossier d'autant plus complexe que le Doubs est frontalier et que les solutions ne peuvent qu'être franco-suissees.

Michel Schuler